

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

CFPPA
SEGRÉ

Le Fresne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Accélérer votre installation



CFPPA de Segré

OBJECTIFS ET DEBOUCHES

- 1) Formation de niveau 4 pour **s'installer en agriculture** (exploitation individuelle ou sociétaire).
- 2) Confère la Capacité Professionnelle pour l'**accès aux aides de l'État** (Dotation Jeunes Agriculteurs, Prêts jeunes agriculteurs)
- 3) Permet d'accéder aux emplois **salariés d'encadrement** dans la production agricole ou les services para-agricoles.
- 4) Permet l'**accès à des formations de spécialisation** de niveau 3 du même domaine

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Être **majeur**.
- ✓ Être **titulaire d'un CAP** ou d'un diplôme de même niveau.
- ✓ Être **sorti de formation** initiale depuis plus de 6 mois.
- ✓ Être sorti d'une formation Région depuis plus de 2 ans.

Des conditions d'accès particulières peuvent s'appliquer aux candidats ne justifiant pas des diplômes précités.

CALENDRIER

- ✓ De **septembre à juillet**
- ✓ **32 semaines** au centre (1120 h)
- ✓ **9 semaines** de stage pratique (308 h)
- ✓ Les parcours de formation peuvent être **individualisés**
- ✓ La formation est **organisée en modules** pour favoriser les parcours individualisés.

CONTENU

- ✓ **Pilotage stratégique** de l'entreprise agricole et conduite du changement.
- ✓ Préservation et **amélioration des sols** et de la biodiversité fonctionnelle.
- ✓ Conduite des **processus de production**.
- ✓ **Commercialisation** des produits agricoles et des services.
- ✓ **Négociation**, concertation et élaboration d'un projet.
- ✓ **Organisation du travail**, gestion des ressources et des relations humaines.
- ✓ **Gestion** et administration de l'entreprise.

STAGE PRATIQUE

4 périodes de 1 à 3 semaines sur une exploitation de son choix dans la production envisagée pour son installation

- ✓ **Participer** à la vie de l'exploitation (travaux, connaissances des conditions de travail du secteur).
- ✓ **Collecter** les informations techniques et économiques nécessaires à la réalisation des différents dossiers, objets des présentations orales et écrites.
- ✓ **Favoriser** le lien entre théorie et pratique afin d'améliorer la mémorisation des connaissances.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES



Appelez-nous

02 41 61 05 30

CFPPA
SEGRÉ
Le Fresne



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION